

Le 9 octobre 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 9 octobre 2018 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2018-10-122 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 9 octobre 2018 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2018-10-123 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 9 octobre 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE / EXERCICES FINANCIERS 2019, 2020 ET 2021
7	ADMINISTRATION

Le 9 octobre 2018

7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-9 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES, D'AJOUTER DE NOUVEAUX USAGES TEMPORAIRES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE, DE REMPLACER LA ZONE PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE Pb-2 PAR LA NOUVELLE ZONE COMMERCIALE Cb-1 ET DE DÉTACHER UN LOT DE LA ZONE RÉSIDENNELLE Ra-8 AFIN DE CRÉER LA ZONE-PARC Pa-6
7.1.2	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 639-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
7.1.3	ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRIANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2018-10-124 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2018-10-125 6.1 DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE / EXERCICES FINANCIERS 2019, 2020 ET 2021

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021 pour une valeur totale de deux cent six millions quatre cent soixante-dix-huit mille cent dollars (206 478 100 \$), dont une valeur imposable de cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent trente-trois mille huit cents dollars (198 333 800 \$).

2018-10-126 7.1.1 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-9 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE COMMERCES DE SERVICES TECHNIQUES, D'AJOUTER DE NOUVEAUX USAGES TEMPORAIRES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE, DE REMPLACER LA ZONE PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE Pb-2 PAR LA NOUVELLE ZONE COMMERCIALE Cb-1 ET DE DÉTACHER UN LOT DE LA ZONE RÉSIDENIELLE Ra-8 AFIN DE CRÉER LA ZONE-PARC Pa-6**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté à une séance tenue le 10 juillet 2018 un premier projet de règlement portant le numéro 572-9 modifiant le règlement de zonage numéro 572;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 14 août 2018 à 18 h;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté à une séance tenue le 11 septembre 2018 un second projet de règlement identique au premier;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement numéro 572-9 intitulé :

« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin de créer une nouvelle catégorie de commerces de services techniques, d'ajouter de nouveaux usages temporaires pour la période hivernale, de remplacer la zone publique-communautaire Pb-2 par la nouvelle zone commerciale Cb-1 et de détacher un lot de la zone résidentielle Ra-8 afin de créer la zone-parc Pa-6 ».

ADOPTÉE

2018-10-127 7.1.2 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 639-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement numéro 639-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux numéro 639 ».

ADOPTÉE

2018-10-128 7.1.3 **ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES /**

**STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET
STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité adjuge le contrat pour le déneigement du stationnement avant et arrière du bâtiment abritant le service de protection des incendies, du stationnement municipal en face de l'école et du stationnement à l'avant de l'hôtel de ville, à Déneigement Terrasse-Vaudreuil, 26, 2^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3T1, et ce, pour un montant de deux mille six cents dollars (2 600 \$), taxes applicables non comprises, le tout tel que présenté dans son offre de service du 25 septembre 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-10-129 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent cinquante-quatre mille un dollar et quatre-vingts cents (154 001,80 \$).

ADOPTÉE

**2018-10-130 7.2.2 APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE
TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »**

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le transfert aux activités financières d'une partie du surplus accumulé tel que décrit à l'Annexe « A » annexé au présent procès-verbal, pour un montant totalisant soixante et quinze mille cinq cent cinquante-neuf dollars et cinquante et un cents (75 559,51 \$).

ADOPTÉE

**2018-10-131 7.3.1 SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À
LA PATINOIRE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche temporaire du personnel à la patinoire pour les activités libres offertes à la patinoire municipale, et ce, pour la période hivernale 2018-2019, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2018-10-132

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
9 octobre 2018 à 19 h 49.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière

ANNEXE « A »

Transfert d'une partie du surplus accumulé aux postes budgétaires suivants :		
NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	MONTANT
02-110-00-454-00	SERVICES DE FORMATION	202,48 \$
02-110-00-726-00	AMEUBLEMENT & EQUIPEMENT DE BUREAU	1 259,86 \$
02-110-01-970-01	SUBVENTION A DES ORGANISMES (OSBL)	500,00 \$
02-110-01-970-01	SUBVENTION A DES ORGANISMES (OSBL)	250,00 \$
02-130-00-411-00	SERVICES SCIENTIFIQUES & DE GENIE	1 732,29 \$
02-130-00-412-00	SERVICES JURIDIQUES	1 410,85 \$
02-130-00-412-00	SERVICES JURIDIQUES	97,74 \$
02-130-00-415-00	GESTION/SOCIETE MUTUELLE DE PREVENTION	2 085,83 \$
02-130-00-522-00	ENTR. & REP. - BATISSES & TERRAINS	1 063,00 \$
02-130-00-522-00	ENTR. & REP. - BATISSES & TERRAINS	493,44 \$
02-130-00-522-00	ENTR. & REP. - BATISSES & TERRAINS	9 632,60 \$
02-130-00-522-00	ENTR. & REP. - BATISSES & TERRAINS	1 942,27 \$
02-130-00-670-01	EQUIPEMENTS DE BUREAU	383,20 \$
02-210-00-441-00	ACHATS SERVICES POLICIERS	8 992,00 \$
02-220-00-339-01	SURVI-MOBILE & PILES / INCENDIE	2 595,83 \$
02-220-00-423-05	ASS. POMPIERS	515,70 \$
02-230-01-641-00	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	178,51 \$
02-230-01-690-00	AUTRES BIENS NON DURABLES	2 267,73 \$
02-320-00-454-00	SERVICES DE FORMATION	435,69 \$
02-320-00-525-12	ENTR. & REP. - JOHN DEERE 410J 2008	4 400,00 \$
02-320-00-623-00	CIMENT, BETON	491,34 \$
02-320-00-641-00	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	160,79 \$
02-320-00-641-00	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	892,39 \$
02-320-00-670-01	EQUIPEMENTS DE BUREAU	251,97 \$
02-320-00-670-01	EQUIPEMENTS DE BUREAU	105,93 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES & BARRICADES	297,74 \$
02-413-00-648-00	EQUIPEMENTS AQUEDUC	2 608,95 \$
02-415-01-648-00	EQUIPEMENTS EGOUTS SANITAIRES	2 608,95 \$
02-416-00-522-00	ENTR. & REP. - BATISSES & TERRAINS	1 615,70 \$
02-416-00-648-00	EQUIPEMENT S/POMPAGE	1 174,23 \$
02-416-00-648-00	EQUIPEMENT S/POMPAGE	199,88 \$
02-416-00-648-00	EQUIPEMENT S/POMPAGE	2 417,67 \$
02-418-00-648-00	EQUIPEMENTS EGOUT PLUVIAL	2 608,95 \$
02-610-00-345-00	PUBLICITE & INFO. / URBANISME	301,56 \$
02-610-00-411-01	SERVICES - URBANISTES (CONSULTATIONS)	522,32 \$
02-610-00-411-02	SERVICES - ARPEUTEUR GEOMETRE	1 259,85 \$
02-610-00-670-01	EQUIPEMENTS DE BUREAU	383,20 \$
02-701-20-411-00	SERVICES SCIENTIFIQUES ET DE GENIE	1 284,02 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	340,16 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	463,01 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	63,56 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	6 089,27 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	859,60 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	389,76 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	2 309,72 \$
02-701-42-522-00	ENTR. & REP. BATISSES & TERRAINS	246,96 \$
02-701-42-522-01	ENTR. & REP. - PISCINE	354,12 \$
02-701-42-522-01	ENTR. & REP. - PISCINE	228,35 \$
02-701-42-682-00	PROPANE	621,82 \$
02-701-51-310-01	PARC/TERRAIN JEUX - VOYAGE /ACT.SPECIAL	1 170,26 \$
02-701-52-516-00	LOC. MACHINERIES, OUTILLAGE & EQUIP.	220,00 \$
02-701-52-649-00	FLEURS, ARBRES & ARBUSTES / PARC & T/J	1 241,00 \$
02-701-70-725-00	MACHINERIE, OUTILL. & EQUIPEMENTS DIVERS	210,80 \$
02-701-70-725-00	MACHINERIE, OUTILL. & EQUIPEMENTS DIVERS	771,66 \$
02-701-90-970-19	POLITIQUE AIDE FIN. ACT.PHYS.AINES	205,00 \$
02-701-90-970-55	FETE DE LA POPOTE	150,00 \$
	TOTAL	75 559,51 \$